

# Rezé Mensuel

#135

Octobre 2018



**Interview du maire**

## **Aéroport : « Les habitants d'abord ! »**

**faits du mois**  
Jobdating au Château  
p.05

**actu mairie**  
La Troc' se met au sport  
p.11

**Supplément  
dans ce numéro :**  
« Rezé vu par vous ! »



05



06

N°135

**Rezé Mensuel, le magazine municipal**

**Édition :** Ville de Rezé (direction communication 02 40 84 42 59)

**Directeur de la publication :** Gérard Allard

**Rédaction en chef :** Catherine Le Brigand

**Rédaction :** Thierry Coussin, Catherine Le Brigand, Nolwenn Perriat, Virginie Sombrun.

**Photos :** Thierry Mezerette, Ludovic Failler, Jean-Félix Fayolle.

**Mise en page :**

scoopcommunication

**Impression :**

Goubault (La Chapelle-sur-Erdre)

**Régie publicitaire :** Offset 5 (02 40 26 59 56)

**Tirage :**

21 000 exemplaires

**Contact :**

Rezé Mensuel, Hôtel de ville – BP 159

44403 Rezé Cedex

communication@mairie-reze.fr

**Standard mairie :**

02 40 84 43 00.

**www.reze.fr**



07



08



11



14



17

## faits du mois

- 05 Les nouveaux Bicloos en service
- 06 Ouestgo : on a testé pour vous !
- 07 Un été Carrément cool pour 325 enfants

## actu mairie

- 08 Aéroport : interview du maire
- 11 La Troc' se met au sport
- 12 Des logements pour tous
- 14 La ville plus accessible
- 15 Migrants : Rezé solidaire

## actu quartiers

- 16 Octobre sera bleu
- 17 Le supermarché coopératif ouvrira en 2019

## magazine

- 18 Sortir

## expression

- 20 Les groupes politiques

## pratique

- 22 Vie quotidienne



## Aéroport, Trocardière, accessibilité, logement

Cet automne, de grands projets nous attendent. En premier lieu, un dossier à enjeu majeur : l'avenir de l'aéroport de Nantes-Atlantique, et plus globalement l'avenir du territoire. L'État nous a adressé le 31 août son projet de plan de gêne sonore qui permettra d'ouvrir les droits d'indemnisation à l'insonorisation des logements les plus exposés au bruit des avions. En l'état actuel, le projet présenté n'est pas acceptable car il ne prend pas du tout en compte la réalité des faits. Rezé ne figure pas dans ce plan de gêne sonore. Nous allons faire une requête auprès de l'État.

Depuis cet été, la Ville a repris en direct la gestion de la Halle de la Trocardière. Une bonne nouvelle pour le milieu sportif car ce nouvel équipement permettra l'ouverture de nouveaux créneaux et donc d'accueillir de nouveaux sportifs dans les clubs rezéens.

Enfin, nous poursuivons la mise aux normes de nos équipements afin qu'ils soient tous accessibles aux personnes en situation de handicap mais aussi aux personnes âgées. Un budget de 6,6 millions d'euros est dédié aux travaux des bâtiments. Ce qui favorisera de nouvelles initiatives au sein des associations qui pourront développer plus d'activités en direction des personnes handicapées.

Vous découvrirez également dans ce magazine les grands principes du programme local de l'habitat. Nous poursuivons notre politique du logement pour tous les ménages, et notamment pour les familles modestes.

Bonne lecture !

**Gérard Allard**  
Maire de Rezé



**Rezé**

Les Relais d'Alsace  
TAVERNE KARLSBRAU

Choucroutes, flammeküeches, carte brasserie,  
vente à emporter, terrasse, accueil groupe



ZAC de la Brosse - 131 Route des Sorinières  
**REZÉ - 02 51 700 035**  
Service de midi à minuit - 7j/7

Rezé

Magazine municipal  
**Rezé**  
[mensuel]

(Diffusé à 21000 exemplaires chaque mois)

**Réservez  
votre emplacement  
publicitaire au  
02 40 84 42 99**

faits du mois



Avant votre entretien, faites le plein de conseils sur le stand  
« 5 minutes pour convaincre ».

**EMPLOI**

**Un job en moins de 10 minutes !**

Vous cherchez un emploi ? Venez rencontrer les entreprises qui recrutent, jeudi 4 octobre au gymnase Château-Nord. La Maison de l'emploi de la métropole nantaise organise un nouveau jobdating. Toujours sur le même principe : les candidats auront entre 5 et 10 minutes pour convaincre les recruteurs. Plus de 500 offres sont proposées dans différents secteurs (maraîchage, fonction publique territoriale, services à la personne, intérim, transport, commerce et industrie agroalimentaire). Les postes à pourvoir sont accessibles sur le site internet de la Maison de l'emploi. Il ne vous reste plus qu'à mettre à jour votre CV !

Jobdating, jeudi 4 octobre de 13h30 à 17h au gymnase Château-Nord (5, allée de Provence), entrée libre. Venir avec son CV.

+ INFOS : Maison de l'emploi : 02 51 70 32 17, [www.maisondelemploi.org](http://www.maisondelemploi.org)

**DÉPLACEMENTS**

**Les nouveaux Bicloo en service**

Les vélos en libre-service, communément appelés « Bicloo », changent de nom : « BiclooPlus »... et de look ! Plus légers (- 2,3 kg), plus costauds (dispositif anti-déraillement), plus fonctionnels (support pour téléphone sur le guidon), ils sont aussi plus nombreux depuis la rentrée. 1 230 vélos seront à disposition d'ici la fin de l'année dans 123 stations de la métropole, dont 21 nouvelles. Six d'entre elles sont à Rezé, ce qui porte le nombre à huit dans la ville. En parallèle, 2 000 vélos (dont les ¾ à assistance électrique) sont proposés en location pour un mois à un an. Cette offre baptisée « MonBicloo » est gérée par JCDecaux qui devient l'opérateur unique des services autour du vélo dans la métropole. Autres nouveautés : des places de stationnement vélo mieux repérées dans les 24 communes de l'agglomération (BiclooPark), une application pour téléphone portable et la création d'une Maison Bicloo à Nantes pour faire le plein d'informations ou encore retirer un « MonBicloo ».



Plus de vélos, plus de stations, plus de services... l'offre Bicloo s'élargit.

Envie d'en savoir plus ? Une Bicloo mobile sera à Rezé samedi 6 octobre de 15h à 18h au Chemin Bleu.

+ INFOS : [www.bicloo.nantesmetropole.fr](http://www.bicloo.nantesmetropole.fr)

**SOLIDARITÉ**

**Droits humains :  
elles/ils en parlent**

« S'unir avec les plus exclus pour construire un monde où les droits de l'homme et la dignité seront universellement respectés ». C'est le message lancé par ATD Quart Monde à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère célébrée le 17 octobre. Un événement auquel la Ville de Rezé s'associe. Elle donne à nouveau carte blanche à des femmes et des hommes qui ont été bénéficiaires de l'épicerie sociale ou d'aides sociales. Avec leurs divers talents, ils partageront leurs expériences pour lancer le débat autour du respect des droits de l'homme. « La créativité facilite l'ouverture, le partage », constate Christine Stephan, assistante sociale à la Ville. Tableaux, poèmes, courts-métrages sont à découvrir.

**Mercredi 17 octobre  
de 15h à 18h à la  
médiathèque Diderot  
(place Lucien-Le Meut).  
Entrée libre.**

+ INFOS : 02 40 84 45 41, [reze.fr](http://reze.fr)

Rezé

Contrats à tarifs préférentiels

Une couverture **santé** pour tous les Rezéens



Infos sur [reze.fr](http://reze.fr)  
Centre communal d'action sociale  
02 40 84 45 41

## PORTRAIT

## Thibault Roy, nouveau directeur de la Balinière

Formé au conservatoire de Versailles en violon, trompette et contrebasse, Thibault Roy pratique aujourd'hui surtout la basse électrique. Après 20 ans de carrière en formation musicale et musiques actuelles, le quarantenaire a pris ses fonctions de directeur de l'école de musique et de danse de la Balinière au printemps dernier. « *Je m'inscris dans la continuité de l'établissement, il y a de belles réalisations et une implication très forte des élèves. Le projet pédagogique se termine en 2020, nous allons travailler avec toute l'équipe pour faire le bilan et réfléchir au futur.* » Le violon d'Ingres de Thibault Roy ? Les instruments du monde. Il en possède 300 allant des crotales (petites plaques métalliques qui se percutent) aux énormes tambours équatoriens.



Thibault Roy, directeur de l'école municipale de musique et de danse.

## JOURNÉE SOINS PALLIATIFS

## La santé sur scène



Un spectacle qui rend hommage à la vie.

Le 10 octobre, attendez-vous à être attendris, secoués, interrogés mais aussi à rigoler ! La compagnie Sketch up jouera sa création originale « Faim de vie » à L'Auditorium. Une pièce de théâtre pas comme les autres proposée à l'occasion de la Journée mondiale des soins palliatifs. Histoires de

soignants et de soignés se succéderont dans ce spectacle empli d'émotion et d'humour. Pour les équipes de soins palliatifs du département et les associations organisatrices de l'événement, c'est aussi l'occasion d'informer sur les dispositifs existants pour accompagner les personnes en fin de vie. Le spectacle sera suivi d'un débat.

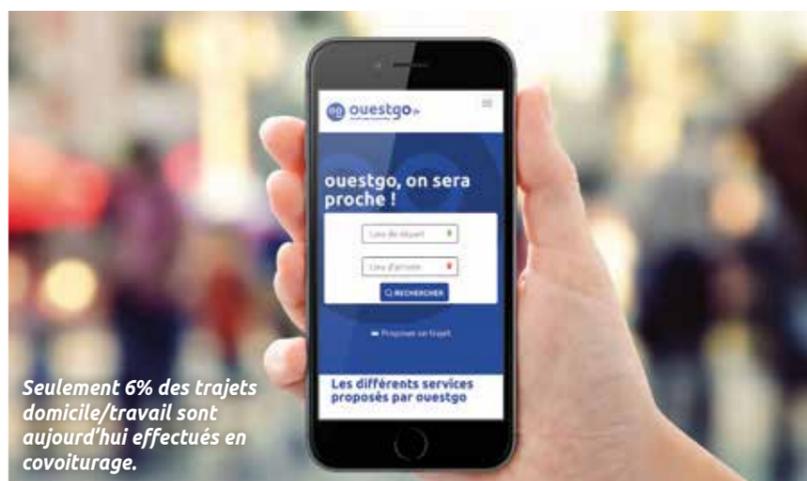
**« Faim de vie », mercredi 10 octobre à 20h à L'Auditorium (2, avenue de Bretagne). Tout public. Gratuit. Sur réservation.**

+ INFOS : 02 40 16 59 90

## ON A TESTÉ POUR VOUS !

## Covoiturage avec Ouestgo

**C'est quoi ?** La nouvelle plateforme de covoiturage développée par Nantes Métropole avec six autres collectivités du Grand Ouest. Un site parmi tant d'autres vous allez nous dire ? Détrompez-vous ! On est loin des sites de covoiturage classiques, comme Blablacar, davantage tournés vers les longs trajets. **Le credo de Ouestgo :** les trajets du quotidien. La plateforme met en relation gratuitement des personnes pour covoiturer sur les déplacements domicile/travail. **Comment ça marche ?** En quelques clics sur le site, vous pouvez proposer une ou plusieurs places dans votre voiture ou trouver un autre véhicule qui fait le même trajet que vous. Ouestgo vous permet aussi de proposer un covoiturage de façon ponctuelle (pour se rendre à un concert ou à une fête de famille par exemple).



Seulement 6% des trajets domicile/travail sont aujourd'hui effectués en covoiturage.

Ou encore de donner un coup de pouce à des personnes en recherche d'emploi ou de stage qui rencontrent des difficultés pour se déplacer. **Toujours pas convaincus ?** Pensez à la planète ! Moins de voitures sur

la route, c'est moins d'émissions de gaz à effet de serre. Et c'est toujours plus sympa de faire un trajet avec quelqu'un que tout seul.

+ INFOS : [www.ouestgo.fr](http://www.ouestgo.fr)



## LA PHOTO

## UN ÉTÉ CARRÉMENT COOL !

Avec 325 inscrits, « Carrément sport et culture » a fait le plein cet été ! Les 8-15 ans ont pu tester de nouvelles activités : danse urbaine, slam, interview reportage, karking, paintball, laser game (sur la photo). D'autres devraient être proposées l'an prochain. En attendant, rendez-vous le 5 novembre pour le lancement des inscriptions à « Carrément glace », la version « givrée » organisée pendant les vacances de Noël. 125 places seront à saisir !

## CONCERTATION

## Que veulent les seniors ?

La concertation lancée par la Ville pour cerner les nouveaux besoins des seniors s'est achevée en juillet. Plus de 250 personnes y ont participé. Vous souhaitez savoir ce que les habitants, associations et acteurs du domaine gérontologique ont proposé lors des rencontres dans les quartiers, des visites à domicile ou encore via le questionnaire sur le site web de la Ville ? Une restitution est ouverte à toute la population, aux habitants comme aux professionnels, le 2 octobre. La suite ? Des actions concrètes seront proposées au conseil municipal en fin d'année. L'objectif : que les seniors se sentent bien à Rezé.

**Mardi 2 octobre de 10h30 à 12h30 à l'hôtel de ville (place Jean-Baptiste-Daviais). Entrée libre.**



Habitants de tout âge, associations et acteurs ont donné leur avis pour améliorer le quotidien des seniors.

+ INFOS : 02 51 72 71 20, [reze.fr](http://reze.fr)

## TERRITOIRE

## Aéroport : « Les habitants d'abord ! »

Le plan de gêne sonore lié à l'aéroport de Nantes-Atlantique vient d'être établi par l'État. Il est au stade de projet. Les communes de Rezé, Bouguenais et Saint-Aignan de Grand Lieu doivent se prononcer avant fin octobre. D'ores et déjà, le maire souhaite que le territoire ne subisse pas et prenne le contrôle de son avenir. Pour protéger avant tout les populations et l'environnement. Entretien avec Gérard Allard.

**La décision du maintien de l'aéroport nantes-atlantique a été prise en janvier par le gouvernement. Vous étiez pour le transfert. Huit mois se sont écoulés, votre opinion a-t-elle changé depuis ?**

« Non, je maintiens les arguments que j'avais énoncés. Déplacer l'aéroport permettait d'éviter le survol de 80 000 personnes, cela protégeait le lac de Grand Lieu,

grande et magnifique réserve de faune et de flore, classée zone humide d'importance internationale. Enfin, c'eût été positif pour les partenaires économiques du territoire. Ces arguments n'ont pas été entendus par le gouvernement. Dont acte. La décision aura eu le mérite de sortir d'un dossier inextricable, calamiteux. Un dossier mal porté, toutes majorités politiques confondues. »

**Quelle est votre position aujourd'hui ?**

« Je suis toujours, et plus que jamais, soucieux de la protection des habitants, de leur santé et de leur qualité de vie. Les Rezéens peuvent compter sur moi pour défendre notre environnement. Ce doit être LA priorité. J'agirai en ce sens. La Ville vient de recevoir le projet de plan de gêne sonore réalisé par l'État. Un seul logement à Rezé serait concerné contre 95 aujourd'hui. Il ne prend pas du tout en compte la réalité, à savoir la forte croissance du trafic aérien, ni la dispersion constatée des trajectoires. »

« Je souhaite un trafic aérien limité. »

**De quelle manière pensez-vous agir ?**

« Les nuisances concernent Rezé, Saint-Aignan de Grand Lieu, Bouguenais, Nantes, ... toute l'agglomération et au-delà. Il nous faut parler d'une seule voix avec les élus du Sud-Loire, la Métropole, le Département, la Région. Je souhaite que les collectivités soient

### Ne pas confondre

- Plan de gêne sonore (PGS) : document qui fixe le périmètre ouvrant droit à des indemnisations pour l'insonorisation des logements.
- Plan d'exposition au bruit (PEB) : document qui régit l'urbanisation.

Le maire, Gérard Allard, souhaite la protection des habitants et de l'environnement avant tout.



Le trafic aérien a explosé : 1,8 million de passagers en 2003 contre 6 millions en 2018 ; 33 000 vols commerciaux en 2003 contre 60 000 en 2018.

associées à tout ce qui concerne l'économie aéroportuaire et à son organisation. Il s'agit de notre territoire, de la santé des habitants, de l'environnement. Pourquoi laisserions-nous les compagnies d'avions ou l'État décider de notre avenir, de notre stratégie territoriale ? Il ne faut pas subir. Il faut reprendre le contrôle. C'est aux responsables politiques et aux citoyens de décider. De protéger la qualité de notre cadre de vie. Je partage et défends l'avis de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) <sup>1</sup> : il faut ouvrir un débat sur la maîtrise du développement du trafic aérien. »

« Ce n'est pas aux compagnies aériennes, ni à l'État de décider de l'avenir de notre territoire. »

**Le trafic aérien de l'aéroport Nantes Atlantique explose. En fin d'année, il devrait atteindre les 6 millions de passagers. Qu'en pensez-vous ?**

« Il a doublé en huit ans. Les prévisions annonçaient 6 millions pour 2030 ! Nous les aurons atteints fin 2018. En tant que vice-président de Nantes Métropole chargé de l'économie, je note la bonne santé du secteur aérien. En tant que responsable politique et en tant que citoyen, je ne peux pas me réjouir de cette croissance du trafic qui expose les populations à plus de pollutions sonores et atmosphériques et qui participe au réchauffement climatique. Comment se réjouir quand la planète est une étuve, quand on vient de vivre le second été le plus chaud de l'histoire, après 2003 ? Comment se réjouir quand on sait que le réchauffement de la planète est déjà la cause de centaines de milliers de réfugiés climatiques ? »

« Je suis contre les vols de nuit. »

**Comment conjuguer la croissance du trafic aérien et la transition écologique et énergétique ?**

« C'est difficile et peu compatible. Dommage que le transport aérien fût exempté de tout engagement climatique à la COP 21, à Paris »

### Plan de gêne sonore

Plan de gêne sonore de 2003 est obsolète. L'État vient d'élaborer un nouveau projet de Plan de gêne sonore 2020. Les communes de Rezé, Bouguenais et Saint-Aignan de Grand Lieu ont jusqu'au 31 octobre pour se prononcer sur ce projet.

» en 2015. Pour autant, nous ne pouvons plus ignorer l'urgence à agir. Nantes Métropole, capitale verte en 2013, est engagée dans cette transition écologique : nous densifions la ville ; nous demandons aux gens de vivre dans des espaces plus restreints ; nous réduisons la part de l'automobile ; nous limitons la vitesse sur les routes ; avec Air Pays de la Loire, nous veillons à ce que soient respectés les taux de rejets de particules des chaufferies ; nous développons la nature en ville. Notre Ville s'engage dans ce sens tous les jours aux côtés des habitants à travers sa Fabrique rezéenne, son plan d'actions en faveur du développement durable. Et nous laisserions augmenter sans limite le trafic aérien ? Non. Il faut être cohérents et conformes à nos objectifs.»

### Le trafic croissant des charters et le développement des compagnies low-cost sont-ils souhaitables ?

« C'est une vraie question. Je ne suis pas convaincu en raison des nuisances que cela génère, notamment avec les vols de nuit, ni en termes de progrès social, ni même d'un point de vue économique... En juillet, nos villes du littoral regrettaient que les terrasses de café ne soient pas bondées. En même temps, les avions étaient plus nombreux à décoller de Nantes

Atlantique. Où est le sens dans tout cela ? En tout état de cause, je fais miens les propos de l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (Acnusa) : « La rentabilité économique ne peut plus être la seule ligne d'horizon »<sup>2</sup>.

### « La santé des personnes et la sauvegarde de la planète sont des causes supérieures. »

#### Quelles pourraient être les solutions ?

« Elles sont à décider par les acteurs du territoire. Mais je trouverais intéressant d'étudier le report d'une partie du trafic sur d'autres aéroports régionaux. La Région met en avant le potentiel de l'aéroport d'Angers-Marcé. Pourquoi pas ? « De même, le fret devrait pouvoir se dérouler en journée, par exemple en étudiant le recours à la plateforme aéroportuaire de Saint-Nazaire, celle qui accueille le Beluga ». C'est aussi à l'économie de s'adapter. »

#### Faut-il repenser le modèle de développement économique ?

« C'est ce qu'on appelle le développement durable ! Cessons d'être

dans le « toujours plus ». Choisissons le « mieux », le « respectueux ». Notre défi est là. Il est possible de mettre en œuvre une économie qui participe à la transition écologique. C'est un ministre démissionnaire qui l'a dit... Est-ce normal par exemple que le kérosène soit complètement détaxé, idem pour les billets internationaux qui n'ont pas de TVA ? Et que dire du coût de la pollution atmosphérique, laquelle est responsable, selon l'agence nationale de santé publique, de 48 000 décès prématurés par an en France<sup>3</sup>. Cette pollution nous coûte, d'après un rapport du Sénat, 100 milliards d'euros annuels en France<sup>4</sup>. Quant au bruit, le coût social (impacts en matière de troubles du sommeil, de gêne, de risques cardiovasculaires accrus, de pertes de valeur immobilière, de pertes de productivité et de troubles de l'apprentissage) s'élève à 57 milliards d'euros par an, d'après une étude du Conseil national du bruit (ministère de l'Environnement)<sup>5</sup>. Notre modèle économique actuel nous coûte bien trop cher, à tous niveaux. »

### « Est-il censé de traverser l'Europe en avion pour 10 euros ? »

#### Comment agir individuellement ?

« Il faut changer de paradigme et cesser de consommer la planète de manière égoïste, sans se préoccuper des générations futures, ni des autres espèces vivantes. « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs », disait Jacques Chirac au Sommet de la Terre en 2002 à Johannesburg... Il appartient à chacun de réfléchir à ses déplacements pour réduire son empreinte carbone. Est-il censé de partir quatre jours pour une poignée d'euros en Europe ou dix jours en séjour éclair à l'autre bout du monde ? »

1 Bilan national du programme d'actions des aéroports, mai 2018

2 Rapport d'activité 2015 de l'Acnusa

3 Étude épidémiologique de Santé publique France, 2016

4 Le rapport du Sénat du 15 juillet 2015

5 Étude 2016



« Il est possible de mettre en œuvre une économie qui participe à la transition écologique. Une économie respectueuse de l'environnement et des habitants. »

## SPORTS

# La Troc' se met au sport !

La Halle de la Trocardière va connaître un nouveau destin. La salle emblématique de Rezé deviendra un équipement sportif pour répondre aux besoins des clubs. Coup d'envoi des travaux au printemps prochain.



- 1 - Hall d'accueil
- 2 - Annexes sportives Extension
- 3 - Salle haute
- 4 - Salle basse
- 5 - Stockage matériel
- 6 - Locaux personnel
- 7 - Cuisine
- 8 - Salon

Les clubs sportifs rezéens pourront utiliser la Troc' à la rentrée 2019 (Représentation susceptible de modifications).

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la Ville a repris en direct la gestion de la Troc'. « Une belle opportunité, précise le maire, Gérard Allard. L'équipement coûtait cher à la Ville : 420 000 euros tous les ans pour rééquilibrer les comptes. Il fallait arrêter les frais. » D'autant que la Halle de la Trocardière peut résoudre un problème : le manque de salles pour pratiquer un sport à Rezé. « Trop d'habitants se voient refuser l'adhésion à un club, faute de créneaux disponibles », explique le maire. La solution trouvée : transformer la Troc' en équipement sportif.

#### 54 NOUVEAUX CRÉNEAUX

Premiers bénéficiaires : les associations sportives rezéennes. « Nous avons rencontré l'Office municipal du sport (OMS) et les clubs de la commune afin

de recenser leurs besoins et optimiser l'occupation de nos équipements », indique Gérard Allard. À la rentrée 2019, 54 nouveaux créneaux hebdomadaires d'entraînement seront ouverts aux associations à la Troc'. Une reconversion sportive qui nécessite des travaux : remplacement du sol, création de vestiaires, installation de gradins rétractables, réfection de la toiture, changement d'éclairage. Ils seront réalisés à partir du printemps 2019. Coût estimé de l'opération : un million d'euros.

#### ÉQUIPEMENT POLYVALENT

Si la Halle devient sportive, pas question pour autant d'arrêter d'accueillir des grands événements. Notamment le salon Natura. « C'est un salon historique, très prisé et attendu

en Sud-Loire. Il restera donc à Rezé, affirme le maire. Le repas des seniors et le Forum des associations auront également toujours lieu dans la Halle. » L'équipement pourra changer de configuration de façon ponctuelle. Une question encore en suspens : le Nantes Basket Hermine (NBH) et le Nantes Rezé Basket (NRB) éliront-ils domicile à la Troc' ? Depuis la rentrée, les deux clubs de basket professionnels jouent dans la salle sportive métropolitaine, juste à côté. Des discussions bien avancées sont en cours pour accueillir leur centre de formation en journée. « Un projet cohérent avec notre ambition de créer un pôle d'excellence sportif à la Trocardière », conclut le maire.

+ INFOS : reze.fr

## PAROLE D'ÉLU

Gérard Allard, maire de Rezé

« La reconversion de la Halle de la Trocardière est très attendue par les clubs sportifs rezéens qui bénéficieront de créneaux-horaires supplémentaires. Elle va offrir la possibilité à tous les habitants qui le souhaitent de pratiquer un sport. Un projet qui nous permet aussi de continuer à accueillir des événements dans un lieu emblématique apprécié par tous. »



### FACILE À LIRE

En automne 2019, la Halle de la Trocardière sera utilisée par des clubs sportifs. Il y aura toujours des événements, comme le salon Natura, dans cette salle.

# Des logements pour tous

Permettre à tous ceux qui le souhaitent de pouvoir se loger dans la métropole, et à Rezé. C'est tout l'enjeu du Programme local de l'habitat (PLH). Son cap est désormais fixé pour les six prochaines années.

« La métropole nantaise attire les salariés, les familles, les aînés, les gens modestes, les gens aisés. Rezé participe de plus en plus à cette attractivité, indique le maire, Gérard Allard. On ne peut que s'en réjouir. C'est le signe d'une métropole en mouvement, ouverte et active, qui crée des emplois. »

Revers de la médaille : il est de plus en plus difficile de trouver un logement adapté à ses besoins et à ses moyens dans l'agglomération. Une situation qui devrait changer avec la mise en œuvre du nouveau Programme local de l'habitat (PLH) l'an prochain. Les grandes orientations pour la période 2019-2025 ont été arrêtées fin juin. Un travail mené par Nantes Métropole avec les 24 communes de l'agglomération.



Le rythme de construction n'augmente pas : il se maintient à un peu plus de 300 logements par an. En revanche, l'offre se diversifie.

## 320 LOGEMENTS NEUFS PAR AN

Parmi les objectifs : la construction de 6 000 logements chaque année dans l'agglomération. Dont 2 000 logements sociaux. « À Rezé, nous maintenons le cap : soit 320 à 332 nouvelles habitations par an, dont 112 à 116 logements sociaux, précise Véronique Charbonnier, adjointe au maire en charge du logement et de l'habitat. Avec des avancées : 25% des logements sociaux seront réservés aux familles les plus démunies. » Les classes

moyennes seront aussi aidées dans leur projet d'achat immobilier avec des prix intermédiaires.

## À CHACUN SON LOGEMENT

Du studio à la maison individuelle. Le Programme local de l'habitat s'attache aussi à diversifier les types de logement. Et à faciliter l'accès à une autre habitation plus adaptée à ses besoins, lorsque la famille s'agrandit par exemple. Autre ambition : aider les jeunes, les seniors ou encore les personnes en situation de handicap à se loger.

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Finies les passoires énergétiques ! 5 000 logements seront réhabilités tous les ans dans la métropole. Autre nouveauté : l'aide « Mon projet rénov » que pourront solliciter les propriétaires d'appartements, de maisons individuelles ou copropriétaires avant d'effectuer leurs travaux. Un coup de pouce destiné aussi à ceux qui veulent mettre leur logement aux normes handicapées. « Améliorer la qualité de vie des habitants est un enjeu majeur du Programme local de l'habitat qui participe à la création d'une métropole pour tous engagée dans la transition énergétique », conclut l'élue.

+ INFOS : [www.nantesmetropole.fr](http://www.nantesmetropole.fr)



## FACILE À LIRE

De nouveaux logements vont être construits

à Rezé et dans la métropole pour répondre aux besoins des habitants. Les vieux logements seront rénovés.

## PAROLE D'ÉLUE

Véronique Charbonnier, adjointe au maire en charge du logement et de l'habitat

« Ce nouveau programme c'est d'abord une ambition forte pour le logement social. L'objectif n'est pas de construire plus, mais de savoir pourquoi et pour qui on construit du logement. C'est-à-dire pas n'importe où et pour répondre à tous les besoins. Il y a aujourd'hui 2 000 demandes pour habiter un logement social à Rezé. Ces dix dernières années, nous avons autorisé la construction de 2 554 logements ; un logement sur deux était du logement social. »



## PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)



2019-2025



24 communes concernées



À Rezé : 112 à 116 logements sociaux

26 locatifs abordables

35 à 42 en accession abordable



320 à 332

logements neufs par an à Rezé

21.67 %

C'est le taux rezéen actuel de logements sociaux pour la commune. L'État a fixé 25% comme objectif.



100 %

des logements neufs accessibles



0

passoire énergétique



5 000

logements réhabilités par an dans la métropole



Dans la métropole : Jusqu'à 330 places pour les seniors autonomes  
Jusqu'à 700 logements étudiants  
400 places pour les jeunes actifs

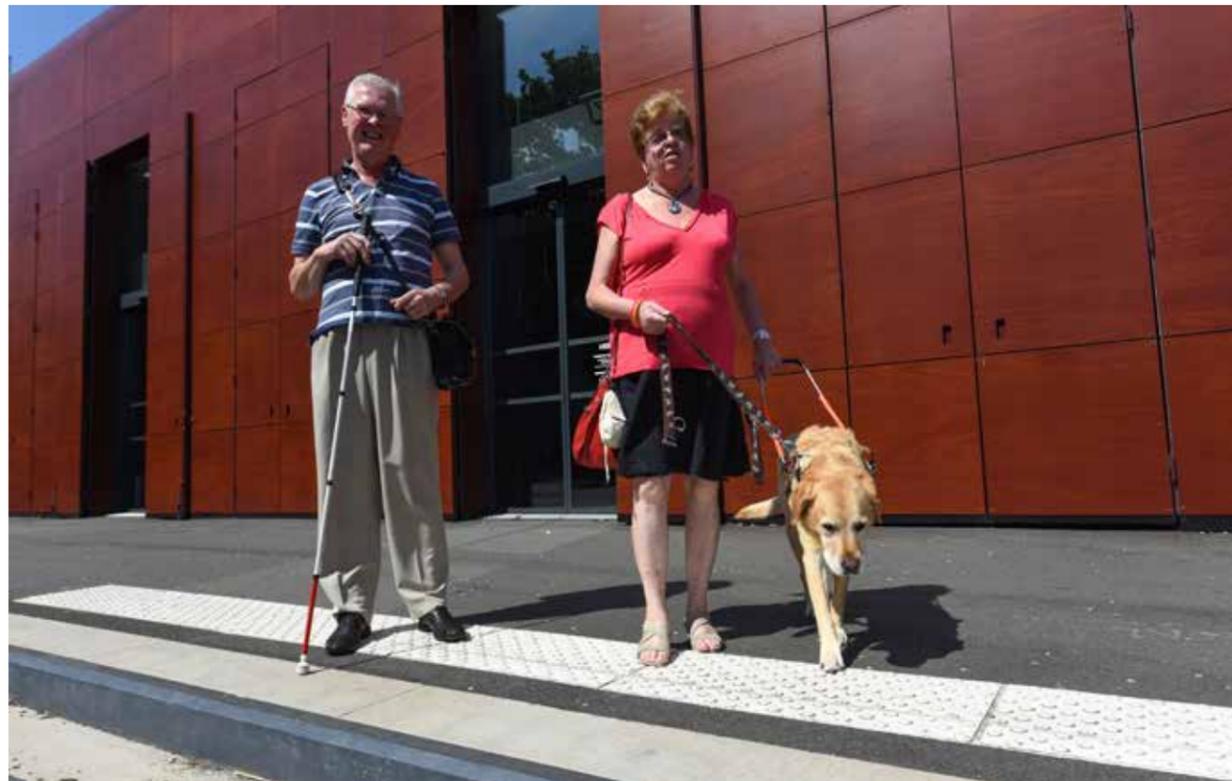


Des logements accompagnés pour les plus précaires

## HANDICAP

# La ville plus accessible

Rezé rend ses bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Depuis le printemps, des travaux sont en cours dans une dizaine d'équipements. D'ici 2024, tous les bâtiments municipaux accueillant du public seront aux normes.



La Ville a jusqu'en 2024 pour adapter ses bâtiments aux personnes en situation de handicap. L'installation de bandes podotactiles (photo : devant L'Auditorium) permet de signaler aux personnes aveugles l'existence d'un passage piétons.

Le groupe scolaire Plancher, l'école élémentaire Chêne-Creux, la médiathèque Diderot, la Maison du développement durable, la Halle de la Trocardière, l'hôtel de ville,

l'établissement pour personnes âgées dépendantes Mauperthuis, le gymnase Crétual ou encore le restaurant municipal Plancher. Point commun entre tous ces équipements municipaux : ils sont mis aux normes pour faciliter leur accès aux personnes handicapées. « Premiers bénéficiaires de ces aménagements :

les Rezéens en fauteuil roulant, malvoyants, sourds ou déficients intellectuels, explique Sylvie Le Blan, adjointe au maire en charge du handicap. Et plus largement les personnes âgées ou les parents avec des poussettes pour lesquels il sera aussi plus simple d'utiliser les services de la Ville. »



## FACILE À LIRE

La Ville de Rezé va faire des travaux

dans ses bâtiments : à la mairie, dans les écoles, les salles sportives par exemple. Ces travaux vont permettre aux personnes sourdes, aveugles ou à celles qui ont du mal à se déplacer d'avoir accès aux mêmes choses que les personnes valides.



## PAROLE D'ÉLUE

Sylvie Le Blan, adjointe au maire en charge du handicap

« La Ville de Rezé se mobilise depuis plusieurs années pour mieux intégrer les personnes en situation de handicap dans la vie de la cité. Un travail mené en lien avec les acteurs du territoire pour faciliter l'accès aux bâtiments communaux, mais aussi à l'information et aux manifestations municipales. »

## 100 % ACCESSIBLES EN 2024

Des travaux ont déjà été réalisés ces dernières années pour répondre aux obligations fixées par la loi du 11 février 2015. À la piscine Victor-Jara et au gymnase des Cités-Unies par exemple. D'ici 2024, tous les bâtiments communaux devront être accessibles aux personnes en situation de handicap. « L'État a donné un délai de neuf ans aux collectivités pour mettre aux normes leurs équipements accueillant du public, ajoute Didier Quéraud, conseiller municipal en charge de la voirie, de la sécurité routière, et des bâtiments communaux. À Rezé, 6,6 millions d'euros sont investis jusqu'en 2024 pour adapter nos bâtiments. »

## AVIS D'EXPERTS

Installation d'un ascenseur, de rampes d'accès, de bandes podotactiles au sol, transformation des sanitaires ou des vestiaires... À chaque équipement, ses travaux. « Décidés en concertation avec des élus, des habitants et des associations de la commission communale d'accessibilité, précise Sylvie Le Blan. L'instance nous a apporté son expertise notamment lors de visites sur le terrain. »

## QU'EST-CE QU'UN BÂTIMENT OU UN SERVICE ACCESSIBLE ?

L'accès concerne tout type de handicap (moteur, visuel, auditif, mental...).

- Pouvoir se stationner à proximité lorsqu'on est en situation de handicap : places de stationnement dédiées
- Pouvoir accéder au bâtiment facilement et s'y déplacer en sécurité : bandes au sol pour guider les malvoyants, aménagements dans les escaliers...
- Pouvoir se rendre dans les différents espaces : un ascenseur pour les niveaux supérieurs, des toilettes adaptées, des vestiaires ergonomiques dans les équipements sportifs
- Pouvoir accéder au service : des bornes d'accueil à hauteur pour les personnes en fauteuil
- Pouvoir comprendre l'information : panneaux ou textes plus faciles à comprendre, avec des mots simples, avec des dessins.



La mise en accessibilité des gymnases devrait favoriser le développement des sports adaptés aux personnes souffrant d'un handicap. Sur la photo, le jeu de torball pour les personnes aveugles et malvoyantes.

## SOLIDARITÉ

# Migrants : Rezé sera solidaire

Sur la question de l'accueil des migrants, la Ville rappelle qu'elle préfère travailler en lien avec les associations et la Métropole plutôt que de gérer des occupations illégales. Une chose est sûre, elle sera responsable et fidèle à ses valeurs de solidarité.

Cet été, sept jeunes migrants venant d'Afrique, demandeurs d'asile, se sont installés dans les anciens locaux du Secours populaire, rue Émile-Zola. « Nous avons déposé plainte car c'est une occupation illégale. Mais, nous n'avons pas demandé une expulsion de ces personnes, explique le maire, Gérard Allard. Je préfère que nous travaillions sereinement et en confiance avec les associations qui viennent en aide aux migrants. » Un échange a eu lieu entre la Ville et les acteurs

associatifs afin que des règles soient observées, à savoir : pas d'accueil de personnes supplémentaires dans les locaux, pas de nouvelle occupation illégale sur le territoire, ni de dégradation ou trouble de voisinage. Si l'engagement est tenu, la Ville cherchera des solutions plus pérennes à l'automne. Si l'accord n'était pas respecté, la Ville mettrait en place une procédure d'expulsion des personnes.

Fidèle à sa position d'humanité et à ses valeurs de solidarité, la Ville

avait commencé au printemps à recenser les lieux pouvant se prêter à l'accueil de migrants. Récemment, la Ville a su se mobiliser pour construire des solutions d'habitat et d'accompagnement aux familles roms. Face à la situation d'urgence humanitaire, Rezé saura prendre ses responsabilités et accueillir une dizaine de jeunes. « Cela se fera en concertation avec les élus de la métropole et dans un cadre légal, conventionné, en partenariat avec l'État. »

## LA BLORDIERE

## Octobre sera bleu

Elle aura lieu en octobre et au Chemin bleu. La nouvelle fête, pensée par les bénévoles et les professionnels du centre socioculturel Jaunais-Blordière, se nomme tout naturellement Octobre bleu.



Une nouvelle fête familiale à La Blordière, en alternance avec la grande Fête du quai Léon-Sécher.

Ce nouveau temps fort, beaucoup moins ambitieux et "moins lourd en gestion" que la Fête du quai Léon-Sécher, sera pour autant convivial et familial. L'objectif est de renouer avec la simplicité des fêtes de quartier. Car si la célèbre Fête du quai Léon-Sécher est chouette et très attractive, elle est exigeante en moyens humains et financiers pour le centre socioculturel. Elle devient donc bisannuelle.

CONCERTS ET CINÉ  
SIGNÉ TEX AVERY

Rendez-vous vendredi 5 octobre sur le Chemin Bleu avec des propositions tournées vers un public familial. Début de soirée (19h) en musique avec le concert en déambulation de Beretta Chic, un trio chanson française plutôt déjanté. La suite sera à suivre sur un écran avec la projection de courts-métrages amateurs en partenariat avec la Boucherie des Arts. Puis, on annonce le grand retour de Bugs Bunny, Betty Boop et Elmer Fudd avec le ciné-concert Cartoon Frénésie Trio.

## BALADES

Samedi 6 octobre, des balades contées seront proposées dès 10h sur les bords de Sèvre (inscription préalable auprès du centre socioculturel). La fête reprendra à 14h. Sur le site, on trouvera pêle-mêle un manège sans électricité, de grands jeux en bois, des balades en calèche, un atelier arts plastiques, une exposition, sans oublier la restauration du soir assurée par des associations rezeennes. Même richesse dans la programmation artistique avec les compagnies Syllabe et Reverbère, le bal pour enfants des Bouskidou à 16h30, la chorale du CSC et, pour terminer en musique, les prestations des Hawaiian Pistoleros et des trentemousins Toasters.



Les 5 et 6 octobre sur le Chemin Bleu. Programme complet sur le site [www.csc-jaunais-blordiere.org](http://www.csc-jaunais-blordiere.org)

## AGENDA

## ENQUÊTE PUBLIQUE

Pour recueillir les observations et propositions sur le projet final du Plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm), les zonages d'assainissement et des eaux pluviales. Jusqu'au 19 octobre. Registre papier accessible à l'hôtel de ville du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Commission d'enquête présente lundi 15 octobre de 9h à 12h à l'hôtel de ville. Plus infos sur [reze.fr](http://reze.fr)

## ABUS DIS

Soirée d'échanges et de débats avec des travailleurs palestiniens organisée par Les amis d'Abu Dis et l'Union locale de la CGT Sud-Loire. Jeudi 4 octobre à 20h. Allée de Touraine. Entrée libre. Rens. 02 40 84 34 89.

## BELOTE

- Concours de la CGT Sud-Loire. Vendredi 12 octobre à 13h30. Salle de l'AEPR, 19 bis, rue Pierre-Brossolette. Tarif : 7,50€. Rens. 06 81 50 96 03.  
- Concours du Cépâl Rezé-Centre. Vendredi 19 octobre à 13h30. Salle Jean-Baptiste-Marchais, 8, rue des Roquios. Tarif : 8€. Rens. 09 84 25 45 96.

## TEMPS DU MIDI

Rencontre avec les parents d'enfants scolarisés dans les écoles publiques de Rezé et les équipes périscolaires pour échanger sur le temps du midi. Au programme : ateliers, débats, animations en famille, exposition et présentation de la charte élaborée en concertation avec des parents, enseignants, représentants de la Ville et de l'Éducation nationale. Samedi 20 octobre à 10h. École Roger-Salengro, 17, place Roger-Salengro. Entrée libre. Rens. 02 40 84 42 14.

PRATIQUES  
SPORTIVES LIBRES

Des sports de glisse et urbains proposés dans l'espace public par le service jeunesse de la Ville. Les 23, 24 et 25 octobre de 17h à 19h. Plateau sportif du Port-au-Blé (23/10), place François-Mitterrand (24/10), plateau sportif de Ragon (25/10). Gratuit. Rens. 02 40 13 44 25.

## TRENTEMOULT

## Le supermarché coopératif Scopéli ouvrira en 2019



Depuis 2016, l'aventure Scopéli n'a cessé de prendre de l'ampleur et son supermarché coopératif devrait voir le jour début 2019. Ainsi qu'un autre projet...



Aujourd'hui, 1 500 personnes donnent de leur temps pour faire vivre le supermarché coopératif.

À l'origine, un petit groupe de citoyens cherche une solution pour bénéficier d'une alimentation de qualité, accessible au plus grand nombre. Ils imaginent un supermarché coopératif et collaboratif, sur le modèle de Park Slope Foodcoop, la coopérative alimentaire de New York. Aujourd'hui, 1 500 personnes sont propriétaires de la coopérative et donnent (au minimum) trois heures de leur temps par mois pour participer à la vie de Scopéli (mise en rayon, caisse, comptabilité, communication...) car acheter dans le magasin n'est possible qu'à ces deux conditions.

## DEMAIN, 2 500 COOPÉRATEURS

Une première expérimentation a été lancée à l'été 2017 avec un labo-marché où une centaine de personnes seulement pouvaient faire leurs courses en ligne. Aujourd'hui, tous les coopérateurs peuvent se fournir chez Scopéli directement au local avec 1 500 références de produits. Le

local occupé est l'ancien Fit-Training, rue de l'Abbé-Grégoire. Depuis l'été, des gros travaux sont en cours pour aménager le futur supermarché qui ouvrira début 2019. Avec un objectif : 2 500 coopérateurs.

ILS POURRAIENT  
CULTIVER AUSSI...

En parallèle, la coopérative a un autre projet ambitieux : créer une exploitation maraîchère biologique pour approvisionner directement le magasin en fruits et légumes. « La demande est telle que nous ne pouvons pas nous fournir seulement en circuits courts, ce n'est pas suffisant, explique Gilles Caillaud, président de Scopéli. La Cantine des Colibris et des Faizeux, l'association qui a permis la création de Scopéli prend le relais pour lancer les premières cultures au printemps, si possible dans le cadre du plan alimentaire de Territoire de Nantes Métropole. »

+ INFOS : [www.scopeli.fr](http://www.scopeli.fr)

LES ÉLUS  
DE QUARTIER À  
VOTRE ÉCOUTE

Chaque citoyen peut rencontrer son élu de quartier et lui faire part d'informations sur la vie quotidienne de son quartier (propreté, cadre de vie, proposition d'événements...). Pour prendre rendez-vous avec votre élu de quartier, contacter le secrétariat des élus : 02 40 84 43 47.

- Château : Marie-Isabelle Yapo
- La Blordière : Laurent Le Moal
- La Houssais : Philippe Puiroux
- Pont-Rousseau : Stéphanie Cotrel
- Ragon : Véronique Charbonnier
- Rezé-Hôtel de ville : Didier Quéraud
- Trentemoult-les Isles : Charlotte Prévot

Maison du développement durable  
02 40 13 44 10

Médiathèque Diderot  
02 40 04 05 37

La Soufflerie / L'Auditorium  
02 51 70 78 00

École municipale de musique et de danse  
02 51 70 78 20

Cinéma Saint-Paul  
02 40 75 41 91

Le Chronographe  
02 52 10 83 20

## Concerts

Mercredi 3 octobre à 20h30

### BOMBINO / MALCOLM

Un périple ensorcelant au milieu des dunes et des mirages, entre blues touareg, désert rock et folk avec Bombino. Précédé d'un set mélangeant musiques traditionnelles et sonorités plus contemporaines avec Malcolm. Proposé par La Soufflerie.

La Barakason - Tarifs : de 8 à 16€

Jeudi 11 octobre à 20h30

### BCUC / TEME TAN

Une soirée mélangeant transe, musiques tribales, rock, hip-hop et soul. Proposé par La Soufflerie.

La Barakason  
Tarifs : de 5 à 14€

Mardi 16 octobre à 20h30

### SIMON NWAMBEEN

Quatre voix a capella, des percussions, des corps, des peaux, du mouvement. Proposé par La Soufflerie.

L'Auditorium  
Tarifs : de 8 à 16€

## Spectacle jeune public

Samedi 20 octobre à 16h30

### À TRAVERS MOI

Un voyage en musique et en images avec le collectif À l'envers. Un spectacle rassemblant toutes les générations et invitant à une douce rêverie. Proposé par La Soufflerie. Dès 8 ans.

Théâtre municipal  
Tarifs : de 4 à 8€

## Sports

Mardi 16 octobre à 20h30 (NRMV/Poitiers)

Vendredi 26 octobre à 20h30 (NRMV/Montpellier)

### VOLLEY

Matches du NRMV (Ligue A).

Gymnase Arthur-Dugast

Samedi 20 octobre à 20h (BCSP/ Centre Fédéral)

### BASKET

Match du BCSP (Ligue féminine 2).

Gymnase Arthur-Dugast

## LA SCIENCE EN FÊTE

Faites parler le métal ! À l'occasion de la Fête de la science, des restaurateurs vous expliqueront durant tout un week-end les propriétés des métaux. Ils vous montreront les techniques de restauration des objets dont certains seront recréés par un archéométallurgiste.

Samedi 13 et dimanche 14 octobre de 14h à 18h. Le Chronographe, 21, rue Saint-Lupien. Gratuit. Programme complet sur lechronographe.fr



Fête de la science, les 13 et 14 octobre.

Samedi 27 octobre à 20h

(NRB/Basket Landes)

### BASKET

Match du NRB (Ligue féminine de basket).

Salle sportive métropolitaine

Dimanche 7 octobre à 16h (ASBR/Billère)

Dimanche 21 octobre à 16h (ASBR/Torcy)

### HANDBALL

Matches de l'ASBR (Nationale 1).

Gymnase Évelyne-Créteil

## Lecture

Samedi 6 octobre à 18h

### APÉRO LITTÉRAIRE

Rencontre avec Jean-Pierre Suaudeau autour des forges de Trignac. Réservée aux adultes.

Médiathèque Diderot  
Entrée libre

Dimanche 14 octobre à 11h et 15h

### LECTURE DE CONTES

Le tribut de la loutre, par la compagnie Le Piano ambulante. Dès 7 ans.

Médiathèque Diderot - Gratuit. Sur inscription

## Conférences

Mardi 9 octobre à 14h30

### MARDIS DE L'HISTOIRE

Aliénor d'Aquitaine.

Résidence Saint-Paul, 103, rue Jean-Fraix  
Entrée libre

Mercredi 10 octobre à 14h30 et 20h30

### CONNAISSANCE

#### DU MONDE

Costa Rica, en quête d'un éden. Cinéma Saint-Paul, 38, rue Julien-Douillard

Tarifs : de 4,50 à 9,50€.  
Gratuit pour les moins de 12 ans

Jeudi 11 octobre à 19h

### CONF'APÉRO

D'une ville à l'autre, Nantes au temps des Vikings.

Le Chronographe, 21, rue Saint-Lupien  
Entrée libre

## Expositions

Jusqu'au 27 octobre

### MERCI LA FORÊT

À découvrir : la richesse et le potentiel de nos forêts. Avec la xylothèque d'Atlanbois pour apprendre à reconnaître les différentes structures de bois.

Maison du développement durable  
Entrée libre

Jusqu'au 28 novembre

### LE CLIMAT CHANGE, L'OCÉAN AUSSI

Les recherches menées par l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) expliquées en images. Dès 7 ans.

Maison du développement durable  
Entrée libre

Jusqu'au 28 novembre

### RENCONTRE AU-DESSUS DES NUAGES

Jérémy Coenon a vu les plus hautes montagnes du monde. Son périple raconté à travers une exposition photographique.

Maison du développement durable  
Entrée libre

Jusqu'au 6 janvier

### NAMSBORG, DES VIKINGS

#### À NANTES

Explorez les traces du passage des Vikings dans l'estuaire de la Loire aux 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> siècles.

Le Chronographe, 21, rue Saint-Lupien  
Tarifs : de 1,50 à 3€

## Loisirs

Vendredi 5 de 19h à 21h30

Samedi 6 octobre de 10h à 23h

### OCTOBRE BLEU

Organisé par le centre socioculturel Jaunais-Blordière. Lire page 16.

Chemin Bleu - Entrée libre

Samedi 6 octobre à 14h30

### RANDO-VÉLO

À la découverte de l'architecture rezéenne. Organisée par les services patrimoine et mémoires et développement durable de la Ville. Dès 14 ans.

Départ de la Maison du développement durable  
Gratuit. Sur inscription

Dimanche 7 octobre de 9h à 17h

### VIDE-GRENIERS

Organisé par le foyer socio-éducatif du collège Pont-Rousseau. Cour du collège Pont-Rousseau, 3, rue Félix-Tableau

Jeudi 25 et vendredi 26 octobre à 15h

### LE MARTEAU ET L'ENCLUME

Atelier pour apprendre à travailler le métal. Réservé aux 6-12 ans

Le Chronographe, 21, rue Saint-Lupien  
Tarifs : de 2,50 à 6€  
Sur inscription

Samedi 27 octobre à 15h

### MUSIQUE ET JEUX VIDÉO

Rencontre avec Totorro and friends, créateur d'un concert à partir d'un jeu vidéo.

Médiathèque Diderot - Entrée libre

## LES RENDEZ-VOUS DE LA GALERIE NUMÉRIQUE



Des animations à la galerie numérique tout le mois d'octobre.

Le programme des animations de la galerie numérique, le nouvel espace de la médiathèque Diderot, est sorti ! Des rendez-vous pour ados et adultes, quel que soit son niveau de connaissances pour s'initier, apprendre ensemble autour d'un café, aller plus loin sur la protection des données personnelles ou encore devenir acteur sur la toile.

- Petits déjeuners numériques : « La rentrée littéraire en numérique » (06/10 de 11h à 12h), « Vos questions, nos réponses » (20/10 de 11h à 12h)
  - Découverte du métier de community manager (09/10 à 18h)
  - Conférence sur Internet et ses travers (12/10 à 19h)
  - Café vie privée (20/10 de 14h à 18h)
- Galerie numérique de la médiathèque Diderot, place Lucien-Le Meut. Gratuit. Renseignements et inscriptions au 02 40 04 05 37. Programme complet sur reze.fr

## UNE SEMAINE POUR LES RETRAITÉS



Semaine des retraités, du 6 au 12 octobre.

visite du Château et des marais de Goulaine sont au programme. Convivialité et bonne humeur garanties.

Du 6 au 12 octobre. Gratuit. Inscriptions auprès de Rezé Seniors : 02 51 72 71 27 ou rezeseniors.fr

**Cette double page est dédiée à l'expression des groupes politiques représentés au conseil municipal.**



Retrouvez les tribunes des groupes sur [www.reze.fr](http://www.reze.fr)

Groupes de la majorité *Ensemble à gauche pour Rezé* avec Gérard Allard



Groupe de la minorité

Groupe d'opposition

**Les élus socialistes et divers gauche**

**Rezé, la solidarité pour tous**

Le 17 octobre a lieu la Journée mondiale du refus de la misère comme chaque année depuis 1987. Le thème de cette journée fera écho au 70<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Dans le contexte actuel, il est plus que nécessaire de rappeler l'article 25 de ce texte adopté le 10 décembre 1948 : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille ... »  
A Rezé, la solidarité est une valeur forte qui s'est construite et s'affirme grâce aux différentes initiatives portées par les habitant.e.s, les associations et les politiques publiques mises en œuvre par les municipalités de gauche, en complément du droit commun. L'action de la Ville de Rezé et de son Centre communal d'action sociale (CCAS) vise ainsi à répondre aux urgences et besoins sociaux tout en favorisant l'inclusion de toutes et tous, notamment par l'accès à des aides facultatives pour l'alimentation, l'éducation ou bien les loisirs. Pour aller plus loin, la majorité municipale a mis en place des dispositifs innovants. L'assurance habitation et la complémentaire santé, négociées par le CCAS, permettent à tous les Rezéens.ne.s de profiter de tarifs préférentiels. Pour les ménages à faibles revenus, c'est une aide importante pour bénéficier de soins de qualité et d'une bonne assurance pour le logement. Depuis septembre, la Ville de Rezé accompagne également les ménages les plus modestes à financer les activités de pratique sportive et culturelle des enfants.

Groupe socialiste et Divers Gauche

**Les élus communistes**

**MIGRANTS : RÉPONDRE À LA DÉTRESSE HUMAINE**

La détresse des hommes, femmes et enfants compris, fuyant la guerre et la misère, l'exploitation, frappe à nos portes. Certains pays ferment honteusement les yeux. La France ne peut rester aveugle devant les drames humains qui se déroulent chaque jour en Méditerranée. Notre pays, fidèle à ses valeurs, doit s'engager pour aider les migrants. L'Europe doit agir pour que chaque État membre accueille ces populations selon des quotas prédéfinis.

Certes, la question des migrants soulève d'autres problèmes : les capacités réelles ou supposées des collectivités à accueillir dans des logements ces populations. Dans l'agglomération nantaise, des toiles de tente occupent l'espace public, des parcs, faute de places. Il en va évidemment de la responsabilité de l'État. Mais, à notre sens, il convient, à l'échelle de l'ensemble des collectivités locales d'examiner les conditions d'accueil de chacun dans des situations dignes et pérennes. Ainsi à Rezé, si la Ville a une approche humaine – comme elle en a témoigné avec les migrants européens – et a décidé d'adapter certains logements lui appartenant à l'accueil de migrants dans le cadre légal d'un conventionnement avec l'État, elle n'en accepte pas pour autant certaines situations de fait, certaines installations imposées dans des conditions précaires, sans préparation. Les conditions de viabilité de ces logements, d'hygiène, de sécurité, doivent être réunies. C'est une démarche que nous soutenons.

[groupecommuniste@mairie-reze.fr](mailto:groupecommuniste@mairie-reze.fr)

**Les élus verts**

**Accueil des migrants climatiques : un devoir !!!**

Les alertes sur le changement climatique que les écologistes lancent depuis plus de 25 ans sont méprisées. Pourtant, elles pointaient les conséquences dévastatrices en certains endroits fragiles du globe. Depuis plus de 25 ans nous évoquons les « réfugiés climatiques ». L'actualité les met sur le devant de notre scène. Prétendre que des femmes et des hommes viennent uniquement profiter de notre système d'allocations, alors qu'ils ont mis leur vie en danger en traversant les déserts, puis l'ont remise en danger en traversant la Méditerranée, et les rejeter est lamentable. Au contraire, nous n'avons d'autre attitude que de les accueillir, à double titre : d'abord pour une élémentaire humanité. Mais aussi parce que **NOUS** sommes aussi responsables du drame qui touche

l'Afrique ou l'Asie. Parce que notre modèle de société, avec la croissance comme seule boussole, est responsable du changement climatique. La France a épuisé sa part de consommation de planète avant même le mois de juillet. Rezé a sa propre part, et doit prendre sa part dans l'accueil des déshérités qu'elle produit, bien sûr à sa mesure. Le débat sur qui doit faire quoi entre les collectivités locales et l'Etat doit rester en 2<sup>e</sup> rideau. Certes, c'est à l'Etat de d'abord mettre les moyens adéquats. Mais les enjeux pour l'Humanité ne peuvent souffrir d'un immobilisme local qui nierait notre part de responsabilité dans la détérioration du climat.

Pour aller plus loin : <http://www.blog.elusvertsdereze.org>  
Contact : [elus.ecologistes@mairie-reze.fr](mailto:elus.ecologistes@mairie-reze.fr)

**Rezé à gauche toute !**

**Rythmes scolaires, un accès égalitaire aux activités**

Depuis le décret du 29 juin 2017, les communes peuvent revenir à la semaine de 4 jours. Ce décret « donne davantage de souplesse aux acteurs locaux afin de répondre le mieux possible aux singularités de chaque contexte local, dans le souci constant de l'intérêt des élèves ». Après 4 ans de mise en œuvre de cette réforme, il serait plus que nécessaire de tirer un bilan. L'éducation est nationale, mais pour l'élémentaire son organisation est toujours communale. Ainsi, deux communes voisines peuvent avoir des pratiques très différentes tant sur les jours d'ouverture que sur l'organisation du périscolaire. Est-ce toujours bénéfique pour les enfants ? Évidemment non. Des considérations budgétaires ou autres peuvent interférer fortement dans les choix politiques locaux. Pour Rezé, la municipalité n'a pas remis en cause la semaine de 4 jours et demi. Les questions se posent tout de même sur la qualité de l'éducation des enfants, sur la qualité des activités périscolaires, sur les impacts sur la vie des familles... RAGT souhaite que les différents interlocuteurs ; enseignants, parents, éducateurs, municipalité... soient consultés et qu'une étude soit mise en œuvre afin de vérifier que l'organisation actuelle répond vraiment aux attentes. RAGT renouvelle son attachement à une Éducation vraiment Nationale et souhaite que les moyens destinés à nos enfants soient attribués en fonction des besoins exprimés, quelle que soit leur commune d'origine ou de scolarisation.

**LR, NC, DD Ensemble pour Rezé**

**Halle de la Trocardière : marché de dupe**

L'an dernier nous dénoncions la gestion alarmante de la halle de la Trocardière par NGE. Elle présentait un déficit récurrent couvert par la participation de la ville d'une redevance de 333000 €.

Le conseil municipal de 29 juin 2018 a acté la requalification de la Halle en salle de sports (cela correspond à une vraie attente pour les clubs sportifs rezéens qui voient chaque année croître leur nombre d'adhérents et la planification des créneaux horaires est pour eux un vrai casse-tête) ainsi que la vente d'actifs du salon Natura à la société OF2S.

Nous nous sommes opposés sur ce dossier à double titre :

L'arrivée de deux clubs professionnels de basket dans la salle métropolitaine va entraîner une demande d'obtention de créneaux dans la nouvelle halle, en sachant qu'un centre de formation avec hébergement devrait aussi voir le jour sur le site.

La Mairie désire y conserver le salon Natura et par voie de presse (O.F du 2 juillet), nous apprenons que la société OF2S non seulement reprend Natura, mais souhaite y conserver les salons complémentaires (Habitat, déco, art de vivre) l'organisation du réveillon, la mise à disposition de la salle pour les comités d'entreprise en décembre, et les repas des anciens en Novembre.

Pour nous, ces deux affectations sur ce même site, ne sont pas techniquement compatibles et ce n'est donc pas 10 jours qui seront enlevés aux clubs rezéens mais 45 jours d'utilisation !

Groupe des élus de la droite et du centre  
« Ensemble pour Rezé avec Philippe Seillier »  
[contact@reze-avenir.fr](mailto:contact@reze-avenir.fr)

ÉTAT CIVIL  
OCT.2018

NAISSANCES

Du 19 juin au  
24 juillet 2018 : Aline Juigner Mandeville ; Joseph Bréger Michot ; Ilhan Basila ; Lisy Michaud Verdon ; Azilis Mathieu Le Galliot ; Solange Dunkel Delpierre ; Inès Chérel ; Enzo Godet Le Lay ; Iris et Apolline Joseph ; Eléa Hamel ; Justine Dauchin ; Tima Amin ; Emna Morvant Ghoudi.

MARIAGES

À Rezé du 25 juin au  
24 juillet 2018 : Cédric Bérédot et Marianne Cluzel, Rezé ; Antoine Coudray et Gaëlle Charles, Rezé ; Jérémie Albertier et Mélina Vélou, Rezé ; Vincent Pinel et Amandine Blon, Rezé ; Germinal Valles Sotto, Inde et Mamadou Diallo, Rezé ; Clément Robin et Aline Pollmann, Paris 20<sup>e</sup> ; Julien Breton et Camille Pétel, Rezé ; Pierre Talbot et Séléna Moreau, Rezé.

DÉCÈS

Du 28 juin au  
24 juillet 2018 : Monique Grelier née Caillaud, 74 ans ; Pierre Richard, 89 ans ; Robert Feunteun, 78 ans ; Anthony Lefraiche, 47 ans ; Yvette Joseph née Hunot ; Jean-Paul Céraud, 57 ans ; René Moulineau, 61 ans ; Yvette Rabiller née Couroye, 91 ans ; Jean Gautier, 90 ans ; Jacqueline Le Boul née Nadal, 82 ans ; Lucien Ballester, 81 ans ; Jacqueline Renaudineau née Nouet, 90 ans ; Chantal Schlachter, 56 ans ; Joël Garnier, 64 ans ; Marie Saugéy née Cacaud, 90 ans ; Anne Moreau née Lubert, 97 ans ; Marcel Barry, 69 ans ; Louis Cassard, 83 ans ; Louis Poisson, 83 ans ; Roger Brachet, 100 ans ; André Remaud, 91 ans ; Chislaine Libot née Leroux, 67 ans ; Lilian Bardin, 83 ans ; Michel Jégo, 56 ans ; Bertrand Pujole, 68 ans ; Christian Gros, 51 ans.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : DES CONSEILS

Vous cherchez des conseils sur les économies d'énergie ? Un conseiller de l'Espace info énergie 44 répond à vos questions. Samedi 6 octobre (10h, 11h15 ou 12h30) et mercredi 17 octobre (14h, 15h15 ou 16h30).  
**Gratuit, sur inscription. Rens. 02 40 13 44 10 ou maisonduDD@mairie-reze.fr**

DON DU SANG

L'association pour le don du sang à Rezé organise une collecte samedi 20 octobre de 8h30 à 12h30 au centre socioculturel Ragon, rue du Vivier.

Une seconde vie pour votre vélo

Vous avez chez vous un vélo dont vous souhaitez vous débarrasser ! Vous pourrez le déposer du 9 au 27 octobre dans la petite cabane de chantier rouge et jaune qui sera installée place Lucien-Le Meut. Réparé et recyclé, il sera ensuite revendu ou démonté pour garder les pièces détachées !  
**Rens.02 40 13 44 10**

DÉPISTAGE DU CANCER DU CÔLON

Vous avez entre 50 ans et 74 ans, vous allez recevoir un courrier de l'Assurance maladie vous invitant à consulter votre médecin traitant au sujet du dépistage du cancer colorectal. Si ce dernier le juge utile, il vous remettra un test et vous expliquera comment l'utiliser. Ce test de dépistage, à réaliser tous les deux ans, est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. Aucune avance de frais ne vous sera réclamée.  
**Infos sur [www.ameli-sante.fr](http://www.ameli-sante.fr)**

OBJETS TROUVÉS

Vous avez perdu votre portefeuille ? Vous avez trouvé des papiers d'identité dans la rue ? Rendez-vous à l'accueil de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Si vous avez la chance d'y retrouver un objet vous appartenant, une carte d'identité vous sera demandée pour le retirer. Le commissariat de police, 8, allée de Touraine, récupère les objets trouvés uniquement en dehors des horaires d'ouverture de la mairie.

**Rens. 02 40 84 43 00**

ENTRETIEN DES TERRAINS NON BÂTIS

Le propriétaire d'un terrain non bâti se doit d'assurer l'entretien de sa propriété. Tout défaut d'entretien pourrait créer un danger tel qu'un risque d'incendie, la prolifération de nuisibles et également nuire à ses voisins.

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes nés en juillet 2002 doivent se présenter entre le jour de leurs 16 ans et le 31 octobre 2018 au service des Formalités administratives de la mairie (place Jean-Baptiste-Daviais) avec leur carte d'identité et le livret de famille de leurs parents pour effectuer leur recensement citoyen. Ceux qui ne peuvent pas se déplacer peuvent se faire représenter par leur représentant légal ou effectuer la démarche en ligne sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr).  
**Rens. 02 40 84 42 02**

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Dans le cadre de ses permanences anonymes et gratuites, la Maison de la justice et du droit offre une information juridique par un personnel judiciaire formé et des associations partenaires du tribunal. C'est un lieu privilégié pour le règlement rapide et précoce des litiges privés et la mise en œuvre d'actions judiciaires au plus près des personnes. Il est aussi possible de rencontrer avocat, huissier, notaire, juriste, ... sur rendez-vous.  
**Rens. 02 51 11 37 00**

Timbre fiscal électronique

Pour votre passeport, votre permis bateau, le renouvellement pour perte ou vol de votre carte nationale d'identité ou de votre permis de conduire, la délivrance d'un titre de séjour, etc, achetez votre timbre fiscal en ligne ! Simple et rapide depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone en quelques clics sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

ENSEIGNEMENT DU BRETON

Vous vous intéressez à la langue bretonne et souhaiteriez être formé ? Il existe différents modes d'apprentissage et structures d'enseignement en Bretagne vous permettant d'apprendre le breton, de valider votre niveau de langue par un diplôme d'État et de valoriser cette nouvelle compétence, notamment sur le marché du travail.  
**Rens. 0 820 20 23 20**

**PROFITEZ!**

La rentrée s'annonce... C'est le moment de faire le point sur **vos auditions !**

**DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT OFFRES PERSONNALISÉES**

**DES RENDEZ-VOUS PRIVILÉGIÉS**  
**1 BILAN AUDITIF (1) + 1 MOIS D'ESSAI (2) GRATUITS**

**UNE RELATION DURABLE**  
**4 ANS DE GARANTIE SERVICES INCLUS**

Peggy BONNEVILLE & Justine TRICOCHÉ, audioprothésistes, vous reçoivent :  
**REZÉ - 4, rue Victor Hugo - 02 40 75 30 73**  
Retrouvez tous nos centres sur [www.audilab.fr](http://www.audilab.fr)

**Audilab**  
Ensemble, pour une belle écoute

(1) Test non médical - (2) Sur prescription médicale

**UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.**

PARTICULIERS, AGRICULTEURS, PROFESSIONNELS, ASSOCIATIONS, QUELS QUE SOIENT VOS PROJETS, NOUS SOMMES LÀ !

**ÉPARGNE, CRÉDITS, ASSURANCES, TÉLÉPHONIE MOBILE, ... GAGNEZ À COMPARER !**

VOS CAISSES DE CRÉDIT MUTUEL À REZÉ

Saint-Paul de Rezé 18 rue Artistide Briand	<b>02 51 88 67 57</b> <small>appel local non surtaxé</small>
Rezé Saint-Pierre 10 avenue De Lattre de Tassigny	<b>02 51 88 67 59</b> <small>appel local non surtaxé</small>

**Crédit Mutuel**

CRCM LAOO Siret 870 800 250 RCS Nantes: 10, rue de Reux, CS 14003, 44040 Nantes Cedex 1

**Ma maison macoretz**

Construction • Extension • Aménagement intérieur

**Portes Ouvertes de maisons en octobre !**

**Espace Conseil - 75 rue Ernest Sauvestre REZÉ - 02 51 70 10 14**  
Ouvert du mardi au vendredi : 10h - 12h / 14h - 19h | Samedi : jusqu'à 18h

# REZÉ - NANTES SUD

57 rue Jean Jaurès • REZÉ SAINT PAUL

Tél. 02 40 32 88 20



[www.reze-immobilier.com](http://www.reze-immobilier.com)

[contact@reze-immobilier.com](mailto:contact@reze-immobilier.com)



## IDEX, ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Agence Bretagne Loire Atlantique Vendée

1 rue Pierre Anne - 44340 BOUGUENAIS

Tél. 02 28 00 01 01

[www.idex.fr](http://www.idex.fr)

**idex**  
Efficiency Energétique

*Les*  
**Roussipontains**

présentent

*Une rase ZAD de rire !*

du 3 au 25  
Novembre 2018

AU THÉÂTRE DE REZÉ

Comédie Revue

**Réservations des places à partir du 1er octobre 2018 !**

> Par téléphone au 06 07 69 32 85

> Par internet sur [www.resa.roussipontains.fr](http://www.resa.roussipontains.fr)

> En se déplaçant au Théâtre municipal de Rezé :  
(6 rue Guy Lelan • 44400 Rezé)

**Du 8 oct au 23 nov 2018**

**Les soirs de représentations**

Du lun au ven

À partir de 18h30

de 10h30 à 12h30

**Tarifs Adultes 18 €**

**Enfants de moins de 16 ans 15 €**

Dates des Séances			
• Sam 3 Nov	14h30*	20h30	
• Dim 4 Nov	15h	-	
• Ven 9 Nov	-	20h30	
• Sam 10 Nov	14h30*	20h30	
• Dim 11 Nov	15h	-	
• Ven 16 Nov	-	20h30	
• Sam 17 Nov	14h30*	20h30	
• Dim 18 Nov	15h	-	
• Mar 20 Nov	-	20h30	
• Ven 23 Nov	-	20h30	
• Sam 24 Nov	-	20h30	
• Dim 25 Nov	15h	-	

\* Séances à tarif réduit 15 € :

Pour personnes âgées + de 65 ans et chômeurs sur présentation de la carte pour les séances des samedis 3, 10 et 17 novembre à 14h30.